



GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Conseil de communauté du **24 juin 2013**

Délibération n° 2013-3989

commission principale : **développement économique**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : **Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) de l'agglomération lyonnaise - Participations 2013 aux actions confiées aux associations porteuses des plans locaux pour l'insertion et l'emploi (PLIE) de l'agglomération lyonnaise - Attribution de subventions aux associations Sud-ouest emploi, Uni-est et Allies PLIE de Lyon**

service : **Délégation générale au développement urbain - Direction de l'habitat et du développement solidaire urbain**

Rapporteur : Madame la Vice-Présidente Besson

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 14 juin 2013

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 26 juin 2013

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Guillemot, MM. Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mmes Dognin-Sauze, Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Mme Laurent, M. Vesco, Mme Frih, MM. Assi, Julien-Laferrrière, Mme Ait-Maten, MM. Appell, Ariagno, Augoyard, Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthelémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B., Mme Bocquet, M. Bolliet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Brailard, Brolquier, Buffet, Mme Cardona, MM. Chabert, Chabrier, Mme Chevallier, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Galliano, Genin, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Havard, Huguet, Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Mme Laval, MM. Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Martinez, Morales, Muet, Nissanian, Ollivier, Mmes Perrin-Gilbert, Pesson, MM. Petit, Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Réale, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Serres, Suchet, Terrot, Touraine, Uhlich, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéréman.

Absents excusés : Mme Domenech Diana (pouvoir à M. Plazzi), MM. Buna (pouvoir à M. Charles), Charrier (pouvoir à Mme Besson), Crédoz (pouvoir à M. Darne J.), Mme Peytavin (pouvoir à M. Claisse), MM. Rivalta (pouvoir à M. Longueval), Albrand (pouvoir à Mme Ghemri), Mmes Bailly-Maitre (pouvoir à M. Jacquet), Chevassus-Masia (pouvoir à Mme Yéréman), M. Fleury (pouvoir à M. Bousson), Mme Hamdiken-Ledesert (pouvoir à M. Nissanian), MM. Lyonnet (pouvoir à M. Vergiat), Millet (pouvoir à M. Lévêque), Mme Rabatel (pouvoir à M. Kimelfeld), M. Thévenot (pouvoir à M. Petit), Mme Tifra (pouvoir à M. Martinez), MM. Touleron (pouvoir à M. Fournel), Turcas (pouvoir à M. Buffet).

Absents non excusés : M. Barge, Mmes Bab-Hamed, Palleja, M. Thivillier.

Conseil de communauté du 24 juin 2013**Délibération n° 2013-3989**

commission principale : développement économique

objet : **Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) de l'agglomération lyonnaise - Participations 2013 aux actions confiées aux associations porteuses des plans locaux pour l'insertion et l'emploi (PLIE) de l'agglomération lyonnaise - Attribution de subventions aux associations Sud-ouest emploi, Uni-est et Allies PLIE de Lyon**

service : Délégation générale au développement urbain - Direction de l'habitat et du développement solidaire urbain

Le Conseil,

Vu le rapport du 5 juin 2013, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

L'objet de ce dossier est de soumettre à la décision du Conseil la participation financière 2013 de la Communauté urbaine de Lyon pour les actions confiées aux associations porteuses des plans locaux pour l'insertion et l'emploi (PLIE) de l'agglomération lyonnaise sur les thèmes :

- de l'observatoire d'agglomération de la clause d'insertion,
- de l'insertion dans les domaines artistiques et culturels,
- des rencontres directes employeurs et demandeurs d'emploi.

Les associations Sud-ouest emploi, Uni-est et Allies PLIE de Lyon conduisent, depuis 2003, des actions d'agglomération favorisant l'accès à l'emploi des publics qui en sont éloignés.

La Communauté urbaine soutient financièrement ces actions et participe à leur diffusion à l'échelle de l'agglomération. Pour 2013, il est proposé les orientations suivantes :

1° - La poursuite de la réalisation de l'observatoire d'agglomération des clauses d'insertion

La Communauté urbaine, principal donneur d'ordre rhônalpin en termes d'usage des clauses d'insertion, est impliquée depuis 2005 dans la diffusion de bonnes pratiques et la coordination des actions menées sur son territoire. Cette coordination implique, notamment, la réalisation d'un observatoire d'agglomération, avec le soutien de l'Etat.

Cet observatoire permet de donner de la visibilité sur les résultats produits par la mise en œuvre des clauses d'insertion et fournit les bases d'une évaluation objective de son impact, pour l'ensemble des donneurs d'ordres du territoire. Il est produit à partir des données recueillies par les associations porteuses de PLIE.

Pour Uni-est, il s'agit de recueillir, de manière exhaustive, sur les 15 communes de l'est et du sud-ouest lyonnais, les données des maîtres d'ouvrage afin d'alimenter l'observatoire d'agglomération.

Pour Sud-ouest emploi, il s'agit de consolider l'ensemble des données provenant des donneurs d'ordres publics afin de les intégrer à l'observatoire d'agglomération.

Bilan 2012

Sur l'année 2012, la clause d'insertion a généré 1 302 contrats de travail, ce qui représente près de 515 000 heures travaillées, soit presque 15 000 heures de plus qu'en 2011 et 36 000 heures de plus qu'en 2010. Depuis 2005, ce sont ainsi plus de 2 millions d'heures d'insertion et 4 757 contrats de travail qui ont été produits grâce aux clauses d'insertion.

Le profil du public est le suivant : 86 % ont un niveau BEP/CAP ou inférieur, 60 % sont demandeurs d'emploi, demandeurs d'emploi de longue durée ou bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA), 58 % habitent dans un quartier relevant de la géographie prioritaire, 38 % ont moins de 26 ans.

En 2012, il est à noter que le taux de sorties en emploi à l'issue de la période de travail repart à la hausse : 33 % contre 23 % en 2011 et seulement 18 % en 2010.

Pour la Communauté urbaine, des clauses d'insertion ont été mises en œuvre sur 146 marchés (111 en 2011), générant 293 contrats de travail (275 en 2011) et plus de 243 000 heures d'insertion (210 000 en 2011). Les sorties en emploi atteignent un taux record de 40 %, elles étaient de 27 % en 2011 et de 29 % en moyenne depuis 2005.

Programme d'actions et financements 2013

Outre la poursuite de la réalisation de l'observatoire, un partenariat associant Sud-ouest emploi, la filière économétrie de l'université Lyon 2 (délibération n° 2013-3523 du 18 février 2013) et la Communauté urbaine, vise à alimenter cette publication en information stratégique pour mieux identifier les conditions de réussite des clauses d'insertion.

Cette étude, actuellement en cours, permettra de mesurer précisément l'impact de la clause d'insertion à plus long terme : retour à l'emploi, acquisition d'expérience, employabilité, savoir-faire et savoir-être, confiance en soi, accès à la mobilité, etc.

Sud-ouest emploi qui gère la base de données au niveau de l'agglomération, assure un rôle opérationnel dans cette étude d'impact.

La participation de la Communauté urbaine au profit de l'association Sud-ouest emploi serait de 10 000 € pour un budget de 34 000 € et de 7 235 € au profit de l'association Uni-est pour un budget de 28 925 €.

Pour rappel, la participation de la Communauté urbaine à l'association Sud-ouest emploi au titre de l'observatoire des clauses d'insertion en 2012 s'élevait à 15 000 € et à l'association Uni-est à hauteur de 7 235 €.

2° - La diffusion des actions d'insertion dans les domaines artistiques et culturels

La mission insertion culture, portée par l'association Allies PLIE de Lyon, a pour objectif d'apporter un appui opérationnel aux structures d'insertion et aux institutions culturelles afin de mettre en place des étapes culturelles dans les parcours d'insertion professionnelle des publics les plus éloignés de l'emploi.

Il s'agit, par le détour culturel et créatif, de travailler sur les freins périphériques à l'emploi (dynamisme, confiance en soi, expression orale, fonctionnement dans un groupe, acceptation des contraintes hiérarchiques et temporelles, mobilité, etc.) afin que les personnes soient davantage "acteurs" de leur parcours et acceptent plus facilement les étapes nécessaires à leur insertion professionnelle.

La mission insertion culture a ainsi pour objectifs de :

- dynamiser le parcours vers l'emploi,
- renforcer l'estime de soi,
- permettre au levier culturel d'être un vecteur d'insertion sociale et professionnelle.

Bilan 2012

Sur l'année 2012, 20 territoires ont été concernés par des actions d'insertion-culture et près de 400 personnes ont bénéficié d'une étape culturelle dans leur parcours d'insertion. Il s'agit d'un public majoritairement féminin, éloigné de l'emploi, avec des problématiques périphériques lourdes (santé, mobilité, confiance en soi, etc.).

En 2012, les partenariats ont été renforcés :

- plus de 50 partenaires artistiques et culturels se sont mobilisés (Biennales de la danse, Festival lumière, Fête des lumières, Festival Karavel, épicerie moderne de Feyzin, théâtre de l'Iris à Villeurbanne, théâtre Jean Marais de Saint Fons, etc.),

- une trentaine de partenaires de l'emploi et de l'insertion se sont associés à ces projets (les PLIE de l'agglomération, les missions locales du Rhône, les équipes politique de la ville de la Communauté urbaine, etc.).

Programme d'actions et financements 2013

Pour l'année 2013, il est proposé de poursuivre le travail mené avec les partenaires existants tout en travaillant à l'émergence de nouvelles actions sur des territoires aujourd'hui non couverts. Afin de donner davantage de visibilité à ces actions, il est notamment prévu d'organiser une journée de capitalisation dans les locaux de la Communauté urbaine (juin 2013). Cet événement viendra également marquer les 15 ans de la mission insertion culture.

La participation de la Communauté urbaine au profit d'Allies PLIE de Lyon pour 2013 serait de 20 500 € pour un budget de 59 500 €.

Pour rappel, la participation de la Communauté Urbaine à l'association Allies PLIE de Lyon au titre de la mission insertion culture en 2012 s'élevait à 15 500 €.

3° - L'organisation de rencontre directe entre employeurs et demandeurs d'emploi

L'association Allies PLIE de Lyon organise des "dating emploi" qui permettent de rapprocher offre et demande, tout en s'adressant à des publics éloignés de l'emploi : demandeurs d'emploi de longue durée, bénéficiaires de minimas sociaux, personnes accompagnées dans le cadre des PLIE, résidents des quartiers relevant de la politique de la ville, etc.

Chaque candidat est prescrit par un référent en fonction de ses compétences en adéquation avec les postes à pourvoir. Chaque entreprise doit participer ou avoir participé à une session de formation sur les discriminations.

Par son soutien, la Communauté urbaine affirme sa volonté de lutter contre les discriminations à l'embauche et de promouvoir la diversité des recrutements, au côté des partenaires de l'action et des entreprises engagées dans cette démarche.

Bilan 2012

Au cours de l'année 2012, 3 rencontres ont été organisées sur l'agglomération. 1 320 candidats ont été reçus et préparés dans le cadre d'informations collectives, pour 884 présents le jour de l'événement et près de 50 % ayant obtenu un second entretien. 75 % des candidats avaient un niveau BEP/CAP ou inférieur, 45 % étaient des femmes, 23 % étaient accompagnés dans le cadre des PLIE.

A ce jour, 45 contrats de travail ont été proposés par 35 entreprises différentes, dans des secteurs d'activités variés : métiers du tertiaire, industrie et énergie, commerce et distribution, transport et logistique, propreté et entretien, etc.

En 2012, pour la première fois une dating emploi s'est déroulée dans les locaux de l'Hôtel de Communauté. Cette opération a permis de cibler un public sénior rencontrant des difficultés particulières de retour à l'emploi (demandeurs d'emploi âgés de 50 ans et plus). Les 2 autres dating ont concerné les contrats de professionnalisation et les métiers de la propreté.

Programme d'actions et financements 2013

En 2013, il est proposé de poursuivre l'organisation de 3 dating, dont une première sur le territoire de Givors, une seconde ciblée sur les contrats de professionnalisation et une troisième qui pourrait à nouveau être organisée à l'Hôtel de Communauté, au vu du succès de la précédente manifestation.

Un travail spécifique sera également mené à destination des entreprises : le fichier des entreprises sera enrichi en fonction de leur adhésion à cette démarche, des possibilités d'emploi durable (contrat à durée déterminée -CDD- de plus de 3 mois ou contrat à durée indéterminée -CDI- notamment), de leur ancrage territorial (prise en compte des problèmes de mobilité), de leur secteur d'activité (correspondant au projet professionnel des publics cibles), de leur taille (renforcer la collaboration avec les petites et moyennes entreprises -PME-). Outre la prospection directe, les contacts entreprises pourront être enrichis par les partenaires : la Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME), les clubs d'entreprises, les développeurs économiques de la Communauté urbaine, etc.

La participation de la Communauté urbaine, au titre de l'ingénierie pour 2013 serait de 10 000 € pour un coût global de 60 000 €.

Pour rappel, la participation de la Communauté urbaine à l'association Allies PLIE de Lyon, au titre de l'organisation des Dating emploi en 2012, s'élevait à 10 000 €.

Le budget prévisionnel des actions s'établirait comme suit :

Structure/Action	Dépenses	Montant (en € HT)	Recettes	Montant (en € HT)
observatoire d'agglomération des clauses d'insertion (Sud-ouest emploi)	achats	210	Etat	24 000
	services extérieurs	395		
	autres services extérieurs	4 455		
	charges de personnel	25 723	Communauté urbaine de Lyon	10 000
	impôts, taxes et versements associatifs	1 000		
	dotation aux amortissements	60		
	autres charges	2 157		
	Total	34 000	Total	34 000
observatoire d'agglomération des clauses d'insertion (Uni-est)	services extérieurs	1 020	Communauté urbaine de Lyon	7 235
	charges de personnel	22 080		
	charges fixes de fonctionnement	5 825	Etat - Agence nationale pour la cohésion sociale et l'éga- lité des chances (ACSE)	21 690
	Total	28 925	Total	28 925
mission insertion culture (Allies PLIE de Lyon)	services extérieurs	810	Ville de Lyon	15 000
	charges de personnel	52 677	Communauté urbaine de Lyon	20 500
	charges fixes de fonctionnement	6 013	Région Rhône-Alpes	12 000
			Etat - Agence nationale pour la cohésion sociale et l'éga- lité des chances (ACSE)	12 000
	Total	59 500	Total	59 500
dating emploi (Allies PLIE de Lyon)	services extérieurs	760	Région Rhône-Alpes - direction Emploi formation continue (DEFC)	30 000
	charges de personnel	53 724	Communauté urbaine de Lyon	10 000
			Ville de Lyon	15 000
	charges fixes de fonctionnement	5 516	Ville de Givors	5 000
	Total	60 000	Total	60 000
Total des actions 2012				182 425
Total des participations financières de la Communauté urbaine de Lyon				47 735

Pour rappel, en 2012, le montant total des participations de la Communauté urbaine s'élevait à 47 735 € répartis comme suit :

- 15 000 € à l'association Sud-ouest emploi au titre de l'observatoire des clauses d'insertion,
- 7 235 € à l'association Uni-est au titre de l'observatoire des clauses d'insertion,
- 15 500 € à l'association Allies PLIE de Lyon au titre de la mission insertion culture,
- 10 000 € à l'association Allies PLIE de Lyon au titre de l'organisation des dating emploi ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution de subventions de fonctionnement aux associations suivantes dans le cadre de leurs programmes d'actions 2013 en faveur de l'insertion et l'emploi, pour montant total de 47 735 € répartis comme suit :

- 10 000 € à l'association Sud-ouest emploi pour la consolidation des données de l'observatoire d'agglomération des résultats de la clause d'insertion,

- 7 235 € à l'association Uni-est pour le recueil des données de l'observatoire d'agglomération des résultats de la clause d'insertion,

- 30 500 € à l'association Allies PLIE de Lyon répartis comme suit :

- . 20 500 € au titre de l'action insertion dans le domaine culturel et artistique,
- . 10 000 € au titre de l'action rencontres directes employeurs-demandeurs d'emploi,

b) - les conventions à passer entre la Communauté urbaine de Lyon et les associations Sud-ouest emploi, Uni-est et Allies PLIE de Lyon définissant, notamment, les conditions d'utilisation de ces subventions.

2° - Autorise monsieur le Président à signer lesdites conventions.

3° - Les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2013 - compte 6574 - fonction 90 - opération n° 0P02O2017.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 26 juin 2013.